

CDH

Les Cahiers du handicap

LE MAGAZINE OFFICIEL DE L'AIMETH

POUR L'INCLUSION DES PERSONNES
EN SITUATION DE HANDICAP

N°38 - OCTOBRE 2024

EVENEMENT

L'association AIMETH
lance le projet
« Tous Concernés »

GRAND AGE

Maison d'accueil familial
le Boistissandeau
« Que deviendra mon enfant
handicapé après moi ? »

AIMETH
Association pour l'insertion et la maintien
dans l'emploi des travailleurs handicapés

THIERRY DEMAIZIÈRE ET ALBAN TEURLAI LES RÉALISATEURS DE « A corps perdus »

PAGE SPECIALE OFFRES D'EMPLOI

Plusieurs postes à responsabilités dans les entreprises et les collectivités de votre région



02
ACTUS



04
ACTUS

Fabienne Sicot-Personnic
A l'assaut du Manaslu à 8 163 mètres !



06
EVENEMENT

L'association AIMETH
lance le projet « Tous Concernés »



10
CORPS ET AME

A corps perdu ou la rage de vivre



18
GRAND AGE

Maison d'accueil familial
le Boistissandeau
« Que deviendra mon enfant
handicapé après moi ? »



Offres d'emplois

PAGE 24, 3^e DE COUVERTURE GRÂCE AU QR CODE



La rentrée à corps perdus !

Les Jeux paralympiques de Paris 2024 ont connu un succès populaire sans précédent avec plus de 2 millions de billets écoulés. Les athlètes se sont jetés à corps perdus dans la bataille pour accrocher une médaille ou tout simplement vivre un moment inoubliable pour essayer d'entrer dans la légende des Jeux. A leur façon, les réalisateurs Thierry Demaizière et Alban Teurlai ont signé un documentaire qu'ils ont intitulé « A corps perdus » pour sublimer le sport paralympique à travers le portrait de six athlètes. Des histoires saisissantes à ne pas manquer même en replay sur France 2.

Il est aussi temps de prendre de la hauteur avec la montpelliéraine Fabienne Sicot-Personnic, qui est partie depuis le 31 août, pour tenter l'ascension du Manaslu, à 8 163 mètres, sans apport d'oxygène ! Après avoir réalisé un immense exploit en devenant la 14^e alpiniste française à avoir foulé le sommet de l'Everest qui culmine à 8 849 mètres, elle a décidé à nouveau de « poser ses yeux sur le monde ». Pour elle, qui souffre de deux pathologies, « ce projet est un cri à la Vie que tout est possible. »

Par ailleurs, nous consacrons toujours un article à la question du grand âge en découvrant la maison d'accueil familial du Boistissandeau, en Vendée. Gérée par l'association Handi-espoir, ce dispositif atypique permet d'héberger des personnes vieillissantes en situation de handicap, et leurs parents. Ces derniers s'inquiètent en effet du devenir de leurs enfants après leur mort, et n'ont de cesse de se poser la même question : « Que deviendra mon enfant après moi ? »

Enfin, nous lançons dans le cadre de notre association AIMETH le projet « Tous Concernés » qui vise à faire changer le regard du public sur le handicap. A vous de jouer et bonne rentrée ! ■

Travailleurs handicapés : 150 millions d'euros de pénalités pour les employeurs publics en 2023



L'État, les hôpitaux et les collectivités locales ont versé près de 150 millions d'euros de « contributions » en 2023 au Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP). Des pénalités liées au fait qu'ils ne respectent pas le seuil de 6% de travailleurs handicapés dans leurs effectifs, même si le taux

d'emploi s'est amélioré. La fonction publique d'Etat en a versé à elle seule plus de la moitié.

Avec l'argent récolté, le fonds a financé 21,4 millions d'aides directes (une forme de soutien ponctuel) aux employeurs. Parmi les prestations les plus demandées par ces derniers figurent l'« aide à l'adaptation du poste de travail » (40 % des demandes d'aide), les « prothèses auditives » (21 %) et les « indemnités d'apprentissage » (8 %). Il a également déboursé 41,2 millions d'euros dans le cadre de conventions passées avec les employeurs publics - des partenariats plus durables que les aides directes. ■

Un premier guide Michelin pour les voyageurs à mobilité réduite

Plus que jamais, le handicap et la question de l'accessibilité pour tous sont des enjeux de société majeurs. Selon les chiffres du ministère de la Santé, 8% des Français âgés de 15 ans et plus, soit 4,8 millions de personnes, font face à une limitation physique sévère. Parmi elles, 850 000 sont des utilisateurs de fauteuil roulant. C'est ainsi qu'est né le guide *Vacances accessibles en France*. Forte de ce constat, une équipe de neuf personnes, dont trois à mobilité réduite, est partie explorer les quatre coins de France. De la côte d'Opale aux Hautes-Pyrénées, de la Dordogne à la route des vins d'Alsace, des volcans d'Auvergne à la côte d'Azur, ils ont identifié plus de 1 200 sites et activités dans 30 secteurs touristiques proposant une offre accessible et de qualité composée d'hébergements, de restaurants, de visites culturelles ou d'activités sportives. Composé de 386 pages, le guide est disponible depuis le 29 mars 2024 au prix de 24,90 euros. Autre sortie notable, le nouveau « *Guide handitourisme, la France accessible* » par le Petit Futé. ■



Debout en bouts !

C'est le nom de la **nouvelle association lancée en juillet 2024 par le journaliste sportif Matthieu Lartot**, amputé d'une jambe, pour mettre fin à l'iniquité de la prise en charge financière des prothèses. « *Je ne savais pas que mes droits pour obtenir la meilleure prothèse ne seraient pas les mêmes qu'une personne amputée à la suite d'un accident de la route ou du travail* », confie-t-il, pointant une « *différence d'accès injuste* ». ■



Prix Folire : les patients en psychiatrie couronnent un écrivain



Pour cette édition 2024 du prix littéraire Folire, le jury était composé de 20 groupes de lecture répartis sur 8 établissements dont le centre hospitalier de Thuir (66). Créé en 2011, il est le seul prix littéraire attribué à un écrivain par des patients. Il est le fruit d'un partenariat entre le Centre méditerranéen de littérature et le centre hospitalier de Thuir. Ce prix permet aux personnes souffrant de troubles psychiques de couronner la qualité littéraire d'un jeune auteur francophone, de démontrer que le point de vue éclairé des patients et patientes de la psychiatrie sur les ouvrages sélectionnés est particulièrement

juste et pertinent, et de déstigmatiser l'image des troubles psychiatriques en donnant la parole aux usagers. Cette année, le prix littéraire des patients a été attribué à Jérôme de Verdière pour « *La robe* », paru aux éditions Le Cherche Midi. ■

Bilan médico-social : la DREES mène l'enquête

Fin 2022, les établissements et services du secteur médico-social accompagnant les personnes handicapées proposent 531 000 places, d'après la dernière vague de l'enquête quadriennale de la DREES ES-Handicap. Ce résultat s'inscrit dans une progression continue du nombre de places observée ces dernières années : +4 % depuis 2018 et +30 % depuis 2006. La hausse est plus marquée dans les structures pour enfants et adolescents que dans celles pour adultes. ■

A L'ASSAUT DU MANASLU A 8 163 MÈTRES !

Après avoir gravi l'Everest le 18 mai 2023, malgré deux pathologies invalidantes, la montpelliéraine Fabienne Sicot-Personnic est partie, depuis le 31 août, pour tenter l'ascension du Manaslu, sans apport d'oxygène !

On n'arrête plus Fabienne Sicot-Personnic ! Après avoir réalisé un immense exploit en devenant la 14^e alpiniste française à avoir foulé le sommet de l'Everest qui culmine à 8 849 mètres, elle est partie depuis le 31 août à l'assaut du sommet Manaslu (8 163 mètres), au Népal, sans apport d'oxygène. « *Je repars avec Mingmar Tamang mon binôme Sherpa avec qui nous avons réussi l'ascension de l'Everest le 18 mai 2023. C'est rassurant de partir avec une équipe et une meilleure connaissance de ce qui m'attend, ça fait ça de moins à gérer sur le plan émotionnel* », explique-t-elle.

L'Héraultaise de 39 ans, infirmière en cardiologie au CHU de Montpellier et mère de trois enfants, souffre de deux pathologies qu'elle appelle avec humour ses coloc : la stéogénèse imparfaite plus communément appelée Maladie des os de verres (plus de 70 fractures à mon actif) et la spondylarthrite ankylosante. « *Pourquoi y retourner alors que l'Everest a failli me coûter la vie, ma jambe avec une hémorragie interne et des gelures, s'interroge-t-elle. Parce que décider de ce que je souhaite voir est un choix qui m'appartient encore avant que mes coloc me prennent mon autonomie. Parce que ressentir la douleur de l'effort du corps qui lutte, c'est le sentir vivant.*



Parce qu'après avoir vécu une expédition sur un 8 000 avec toutes les situations incroyables, riches, douloureuses, sincères... la vie prend une saveur encore plus intense. En 2020 je me déplaçais en béquilles, en 2019 j'étais en fauteuil roulant... aujourd'hui je marche, je cours, je peux aller au plus haut et poser mes yeux sur le monde qui nous entoure. Et cette instant rend plus gérable pour moi la suite inéluctable de mes coloc : ma perte d'autonomie. Ce projet est un cri à la Vie que tout est possible. »

Lors de son ascension sur le Manaslu, elle espère réussir sans utiliser les bouteilles d'oxygène. « *Je garde*

un souvenir fort désagréable de son usage sur les pentes de l'Everest, se souvient-elle. Une sensation d'étouffement. Et être dépendante de l'oxygène m'insécurise beaucoup. Nous avons eu des problèmes d'approvisionnement sur l'Everest et l'ascension finale s'est faite avec un débit de 2,5L/min. Malgré une réduction importante du débit nous n'en avions plus sur la descente à partir de 8 000m. Et puis l'envie de maîtriser mon corps reste le défi ultime. Je souhaite que la montagne nous soit favorable ! » Nous aussi ! ■



C'est une montagne située au Népal dans la chaîne de l'Himalaya. Avec une altitude de 8 163 mètres, il est le 8^e sommet le plus haut du monde.





Philippe Croizon #TousConcernés

Un projet unique pour porter le changement !
Il est temps que cela change ! Se mobiliser ensemble
pour faire changer le regard sur le handicap.

Handicap, tous concernés, tous mobilisés !

L'association AIMETH, une organisation à but non lucratif spécialisée dans l'insertion et le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés, lance le projet «Tous Concernés». Entretien avec Chantal Azoulay, sa présidente.

Aujourd'hui, vous lancez l'opération « Tous Concernés ». De quoi s'agit-il ?

Il s'agit d'un projet participatif de grande envergure qui vise à faire changer le regard du public sur le handicap. Le constat est simple : la première souffrance des personnes handicapées est le regard de l'autre avant même les inconvénients liés à leur pathologie. Il est l'origine même du principe d'exclusion. Il faut qu'on se mobilise tous pour que ça change ! C'est ça le projet Tous Concernés. Le principe est simple, j'achète un tee-shirt avec la REELLE définition du Handicap, je le porte pour sensibiliser un maximum de gens et je poste sur les réseaux une photo avec le tee-shirt pour que le projet devienne viral et que tout le monde en parle ! Pas du projet bien évidemment, mais du sujet de fond à savoir notre perception du handicap !



CHANTAL AZOULAY,
PRESIDENTE
DE L'AIMETH

Sur vos tee-shirts, vous avez imprimé la définition du handicap comme une capacité exceptionnelle à s'adapter à différentes situations démontrant une force mentale et une détermination impressionnantes dans la réalisation de ses objectifs quotidiens... C'est un changement de paradigme pour faire changer les regards ?

Plus qu'un paradigme, c'est selon nous la réalité. Les plus grands sportifs vous le diront, tout est dans la tête. On est là où se trouvent nos pensées, et tout dépend comment on perçoit les choses, le fameux verre à moitié plein ou à moitié vide. Les exemples le prouvent, Philippe Croizon, Théo Curin, Sofia Jirau... tous ont pu réaliser des choses que nous sommes incapables même d'imaginer. Ils sont l'image du Handicap, c'est comme ça que notre société doit le percevoir. Soyons clairs : nous savons évidemment que le handicap peut poser parfois des difficultés ou demander des adaptations, mais, en aucun cas, il ne limite l'esprit humain qui souhaite atteindre un objectif. En aucun cas, il ne s'agit d'un frein aux compétences ; c'est ce que nous voulons mettre en relief dans ce projet.

Quelles sont les missions de l'AIMETH au quotidien ?

L'AIMETH est née avec une ambition première, celle de réduire le fossé entre le monde du travail et les personnes handicapées en accompagnant l'entreprise et, d'autre part, la personne en situation de handicap. Pour nous, le travail est une valeur extrêmement importante. Elle est la source de l'inclusion. Quand vous avez un travail, vous avez une autonomie, une vie sociale et vous pouvez concrétiser des projets, gérer une famille... C'est

la base ! En 2012, quand l'association est née, on parlait encore très peu du handicap, surtout dans l'entreprise. Il était perçu comme quelque chose de tabou, et la différence faisait peur. On a beaucoup œuvré à faire changer les mentalités en sensibilisant notamment les directions et les managers et en accompagnant les personnes en charge du recrutement. Aujourd'hui, on aimerait aller de l'avant et sensibiliser encore plus de monde et pas uniquement dans l'entreprise... Autant de bonnes raisons qui nous ont motivés pour lancer le projet Tous Concernés.

Le handicap est en tête des discriminations depuis plusieurs années. Face à ce constat, l'AIMETH a donc choisi l'information et la sensibilisation avec ce projet pour changer cette situation intolérable...

Oui, et c'est d'autant plus fou lorsqu'on sait qu'une personne sur deux sera atteinte par le handicap au cours de sa vie de manière temporaire ou définitive. Il faut que ça change, il n'y a pas le choix ! On est TOUS CONCERNÉS !

Vous avez créé Les Cahiers du handicap, un magazine dédié au handicap, pour concrétiser votre mission et faire bouger les lignes...

En créant *Les Cahiers Du Handicap*, nous voulions mettre en lumière ce sujet de société victime de fausses idées et préjugés. On voulait aussi créer un rendez-vous trimestriel pour toutes les personnes concernées de près ou de loin par le Handicap.

Sincèrement, on ne s'attendait pas à ce succès ! Il y a dix ans, aucune personnalité ne souhaitait

Handicap : faire bouger les lignes !

Le handicap toucherait **12 millions de personnes en France**, soit 18 % de la population française. La question de l'intégration est donc un enjeu majeur pour les associations et le gouvernement.

En 2021, 6,8 millions (13 %) de personnes de 15 ans ou plus vivant à leur domicile déclarent avoir au moins une limitation sévère dans une fonction physique, sensorielle ou cognitive et 3,4 millions (6 %) déclarent être fortement restreintes dans des activités habituelles, en raison d'un problème de santé. Selon la définition retenue, de la plus stricte qui impose de cumuler ces deux critères, ou la plus large qui prend en compte l'ensemble des limitations et restrictions, on compte entre 2,6 millions et 7,6 millions de personnes handicapées ou dépendantes de 15 ans ou plus vivant en logement ordinaire. Sur les seules personnes de 15 à 60 ans, ce chiffre varie de 0,9 à 3,3 millions. S'y ajoutent plus de 140 000 personnes de 16 ans ou plus hébergées en établissement spécialisé dans la prise en charge du handicap.

Aujourd'hui, le taux d'emploi des personnes en situation de handicap est de 3,5 % dans le secteur privé alors qu'il devrait être d'au moins 6 % de l'effectif de l'entreprise. Seulement 29 % des entreprises assujetties à cette obligation d'emploi de travailleurs en situation de handicap atteignent cet objectif des 6% obligatoires.

voir son portrait apparaître en première de couverture sur un magazine nommé « *Les Cahiers Du Handicap* », aujourd'hui, c'est l'inverse ! Ça commence à bouger, mais il faut encore aller encore plus loin.

Avec le projet Tous Concernés, l'objectif est de faire évoluer les perceptions sur le handicap tout en soutenant vos actions. Qu'en attendez-vous réellement ?

Le projet Tous Concernés, c'est participer à une action de grande envergure qui vise à favoriser l'inclusion du handicap dans notre société en le déstigmatisant, et, de l'autre, soutenir financièrement notre association pour pérenniser son existence et soutenir notre mission. On est près de 68 millions en France, si on pouvait toucher ne serait que 0,001% de la population autour de ce projet, ce sera déjà un rêve ! C'est l'histoire d'un projet Tous Concernés que nous voulons continuer d'écrire pour faire tomber les barrières et aller vers une société plus inclusive. ■



A corps perdus **ou** la rage de vivre

Ce très beau documentaire raconte l'histoire personnelle et sportive de six athlètes en situation de handicap qui vont tenter d'entrer dans la légende lors des Jeux paralympiques à Paris 2024. Ils viennent de France, du Brésil, des Etats-Unis et d'Afghanistan. Interview du duo de réalisateurs formé par Thierry Demaizière et Alban Teurlai qui a recueilli leurs témoignages émouvants.

A l'occasion des Jeux Paralympiques de Paris 2024, les deux réalisateurs Thierry Demaizière et Alban Teurlai ont choisi de mettre en avant six guerriers, dont les performances exceptionnelles méritent d'attirer les regards du monde entier. Un moyen pour ces sportifs de rappeler leur combat, mais surtout de briser l'image misérable qu'on leur impose. Le film commence avec les trois Français. D'abord, Cédric Nankin, élu « meilleur défenseur au monde » en rugby fauteuil. Né sans bras ni jambes, il doit en partie cet excellent résultat sportif à sa rencontre avec Ryadh Sallem, entrepreneur et athlète. Puis Anne-Sophie Centis (cyclisme en tandem), qui a définitivement perdu la vue à 20 ans, avant d'avoir deux enfants. Et Alexis Hanquiquant, équipé d'une prothèse lame, après avoir été amputé de la jambe droite à 23 ans. Ensuite, le documentaire prend une autre dimension avec les para-athlètes étrangers. Ainsi l'Afghane Zakia Khudadadi, championne d'Europe de para taekwondo, est handicapée de naissance avec un bras atrophié et fait partie de l'ethnie Hazara, une minorité persécutée et en grand danger de génocide. A la veille de participer aux Jeux de Tokyo, en 2021, elle s'est finalement retrouvée en danger de mort avec l'arrivée des talibans. Au Brésil, Gabriel Araujo (double médaillé or et argent en para natation) est né sans bras et avec de très courtes jambes. Sa mère, croyante, a estimé que c'était une chance. Enfin, Oksana Masters est née en Ukraine trois ans après l'explosion d'un réacteur nucléaire à Tchernobyl avec de graves malformations. Abandonné par ses parents, elle a grandi à l'orphelinat, où elle a été violée. Jusqu'à ce qu'une Américaine l'adopte. **Interview.**



THIERRY DEMAIZIERE

ALBAN TEURLAI

Alexis Hanquiquant est probablement l'un des meilleurs athlètes français, pourtant inconnu du grand public. Cinq fois champion du monde de para-triathlon, il a perdu le bas de sa jambe droite à l'âge de 24 ans dans un accident du travail. Il était alors maçon. Équipé d'une prothèse lame, il participe à toutes les compétitions possibles, même celles destinées aux valides. « Moi ce que je veux, c'est que les para soient reconnus comme des athlètes à part entière. Qu'on arrête de nous invisibiliser et de nous parquer ! ».



Vous retracez les trajectoires personnelles de 6 athlètes aux 4 coins de la planète. Comment est né ce projet ?

Thierry Demaizière : Nous avons proposé ce projet de documentaire à France Télévisions en sachant qu'avec les Jeux paralympiques nous aurions à la fois des histoires et des images incroyables à filmer. Ce projet était en cohérence avec notre travail de portraitistes puisque nous nous intéressons beaucoup à l'image et au corps. On l'a fait à travers plusieurs documentaires comme *Allons enfants* qui fait le portrait d'une génération dont le hip-hop est le langage, puis *Relève : histoire d'une création* qui donne à voir le ballet de l'Opéra selon Benjamin Millepied, le danseur et chorégraphe... Ou encore à travers le corps meurtri ou abîmé des pèlerins de Lourdes dans notre documentaire éponyme.

C'est la première fois qu'un documentaire sur les Jeux paralympiques est diffusé en prime time en France sur France Télévisions. Comment l'expliquez-vous ?

Alban Teurlai : C'est d'abord l'envie de changer le regard que porte la société sur le handicap et de leur donner davantage de visibilité. Les Jeux paralympiques de Rio, en 2016, ont mis le handicap en perspective grâce au sport. Puis ceux de Tokyo ont été un peu effacés pour des raisons de pandémie de Covid-19, alors Paris 2024 est l'occasion de

redorer le blason à domicile pour les athlètes français. Surtout, c'est la première fois qu'une chaîne de télévision dédie un prime time au sport et au paralympisme et compte émettre 300 heures de direct comme elle l'a fait sur les épreuves des Jeux olympiques. Tout ça s'inscrit dans un mouvement global dont on espère qu'il ne s'arrêtera pas là.

Combien de temps a duré le tournage de ce film ?

T.D. Entre le moment où l'on a soumis le projet à France Télévisions et celui de la recherche des athlètes et de l'écriture du film, il s'est écoulé près d'un an. Ensuite, le tournage a commencé en septembre 2023 avec les qualifications des championnats du monde de rugby fauteuil avec Cédric Nankin, le défenseur vedette des Bleus. En fait, on s'est calé sur les calendriers des athlètes et le dernier à être qualifié était le Brésilien Gabriel Araujo au Mondial de natation à Limoges fin juin 2024. Il a donc fallu intégrer ces images dans le montage en dernière minute.

Comment avez-vous fait le choix de ces 6 athlètes ?

T.D. Au départ, on voulait un équilibre entre hommes et femmes, entre les Français et les étrangers, avec une diversité de couleurs de peau et de handicaps, par accident et de naissance. Il ne fallait pas de doublons ni dans les histoires, ni dans les sports. C'était un tableau à plusieurs entrées.

Cédric Nankin est l'attaquant le plus redouté des adversaires de l'équipe de France de rugby-fauteuil. Né sans avant-bras ni jambes, il est aussi un « ambassadeur de seconde vie » qui s'investit sans relâche pour la déstigmatisation du handicap et la promotion du sport comme moyen d'émancipation et d'inclusion.



© Alban Teurlai - Falabracks

Tous ces athlètes ont été honorés d'être filmés et surtout que l'on s'intéresse à eux car ils sont trop souvent dans l'ombre.

A.T. C'est le cas du triathlète français, Alexis Hanquiquant, qui est six fois champion du monde, six fois champion d'Europe, médaillé d'or à Tokyo, et pourtant très peu de gens le connaissent. Mais le vent va sûrement tourner avec notre documentaire et le fait qu'il ait porté la flamme à la cérémonie d'ouverture, et qu'il ait été porte-drapeau de la délégation française, et qu'il a décroché une nouvelle médaille d'or au triathlon des Jeux paralympiques. Ce sont de vrais athlètes qui sont en recherche de visibilité à juste titre et qui n'ont rien à envier à des valides.

Vous montrez les corps déformés et pourtant ça ne choque pas... Est-ce que ça a changé votre façon de filmer ?

A.T. On a du mal à qualifier notre travail, mais

souvent on parle de nous comme étant des cinéastes du corps notamment. Ce que l'on s'évertue de faire est de rentrer dans des failles pour découvrir un monde et les raconter. Dans *A corps perdus*, ces gens nous font un cadeau incroyable de nous accorder leur confiance et de se livrer totalement, alors la moindre des choses est de leur faire un écrin et de les filmer beau. A la fois de ne pas être dans des fausses pudeurs en détournant la caméra, mais filmer le handicap en essayant d'être à la bonne distance sans s'attarder. C'est aussi un équilibre qui se joue au montage pour rendre l'histoire compréhensible sans être dans l'apitoiement. D'ailleurs, ils veulent être applaudis et regarder comme des athlètes avant tout. Leur simple attitude nous interdisait tout pathos.

Pourquoi ce titre *A corps perdus* ?

C'est à double sens, ce qui nous plaisait c'est que ces personnes se jettent à corps perdus dans leur sport et mettent toute leur énergie. Il y a une espèce de jeux de mots sur ces corps que l'on



Zakia Khudadadi est championne d'Europe de para-taekwondo. Afghane issue de la minorité chiite hazara, elle a été exfiltrée par la France quand les Talibans ont repris le pouvoir à Kaboul en 2021, alors qu'elle devait s'envoler pour les Jeux paralympiques de Tokyo. « Maintenant la France, c'est mon pays », dit-elle avec fierté pour la patrie qui a aussi accueilli toute sa famille. Zakia, dont le bras gauche est atrophié, vit et s'entraîne avec l'équipe de France de Taekwondo à l'INSEP. Elle étudie le français et rêve d'obtenir la nationalité française, sinon la jeune femme a rejoint l'équipe des Réfugiés pour les Jeux de Paris.

© Alban Teurlai - Falabracks



Gabriel Araujo est le nouveau phénomène de la para-natation. Originaire du Minas Gerais au Brésil, le jeune nageur est atteint de phocomélie : Gabriel n'a pas de bras et des jambes très courtes auxquelles sont rattachés ses pieds, sans l'intermédiaire d'une cheville. Ce corps qu'il est quotidiennement contraint de rééduquer ne l'empêche pas, loin de là, de briller sur les podiums. Révélé lors des Jeux de Tokyo, où il rafle deux médailles d'or et une d'argent, il vient d'enregistrer son 8^e record mondial !

“ Le prodige brésilien de natation **Gabriel Araujo** est la star de son village et a mis sa famille à l’abri du besoin. Quand on lui pose la question : « Si un magicien pouvait te rendre tes bras et tes jambes ? » Il répond : « J’en chercherais un autre qui me les enlèverait ! J’aime la vie comme elle est car je me suis tellement battu pour être autonome que je n’ai pas envie de revenir en arrière. » “

pourrait imaginer perdus dès la naissance et qui au contraire sont des grands gagnants. Ce sont d’immenses athlètes, mais souvent sans moyen, sans public et sans visibilité. Nous avons voulu aussi faire ce film pour réparer cette injustice. Pourtant, tous partagent le même mantra : puisque le monde n’est pas adapté à eux, c’est à eux de s’adapter au monde. Ce sont des guerriers qui détestent le mot « handicap ». Nous voulions en filmant le paralympisme provoquer non pas de la compassion mais de l’admiration.

Les Jeux c’est un grand cri à la vie pour montrer que l’on est vivant selon Ryadh Sallem, joueur clé de l’équipe de France de rugby fauteuil ? C’est un peu le fil conducteur de votre film ?

T. D. Ce n’est pas un hasard si l’on a mis son propos en ouverture. Il veut qu’on regarde les sportifs en situation de handicap comme des athlètes à part entière et que l’on vienne les applaudir. Ils en ont marre de s’entraîner dans des stades vides sans moyens avec l’idée que les

Jeux paralympiques seraient des sous jeux. Leur différence est une véritable force. C’est le cas du prodige brésilien de natation Gabriel Araujo qui est la star de son village et a mis sa famille à l’abri du besoin. Quand on lui pose la question : « *Si un magicien pouvait te rendre tes bras et tes jambes ?* » Il répond : « *J’en chercherais un autre qui me les enlèverait ! J’aime la vie comme elle est car je me suis tellement battu pour être autonome que je n’ai pas envie de revenir en arrière.* » Au-delà, ce sont aussi des gens très croyants, et d’ailleurs la philosophie de vie de sa mère en témoigne : « *Un enfant normal pour famille normale, enfant exceptionnel pour famille exceptionnelle.* » Enfin, je n’oublie pas aussi le témoignage d’Oksana Masters, athlète paralympique la plus titrée des Etats-Unis, avec en tête, une citation de Coco Chanel : « *Pour être irremplaçable, il faut être différente.* » Je ne peux pas oublier aussi l’itinéraire de Zakia Khudadadi qui est aussi très touchant puisqu’elle a réussi à fuir les talibans et l’Afghanistan, où elle était vouée à une mort certaine.

A.T. Les destins de ces 6 sportifs sont incroyables.

Comme celui de la cycliste aveugle, Anne-Sophie Centis, qui est kinésithérapeute dans un service d’urgence à l’hôpital. Quant à Alexis Hanquingant, n’oublions pas qu’il est le seul handicapé accidentel que nous avons dans le documentaire, contrairement aux autres qui sont nés avec un handicap. En tant que valides, il est plus aisé de nous projeter sur lui.

Aviez-vous des préjugés sur le handicap avant de réaliser ce documentaire ?

T. D. Une des raisons pour lesquelles nous avons été choisi pour faire ce film c’est que l’on n’est pas des journalistes sportifs ni des experts du monde du handicap. On avait mis le footballeur Lilian Thuram à l’honneur dans un de nos documentaires sans être journaliste sportif comme on a fait des films sur la danse sans être chorégraphe... On arrive vierge à chaque fois.

Vous mettez aussi en lumière le rôle des mères pour ces athlètes en

situation de handicap. Quelle place occupent-elles dans ce parcours sportif et de vie?

T. D. Dans le handicap, les mères sont leur premier soutien. Elles sont très présentes dans ce film-là car très souvent les pères sont partis, ce qui arrive la plupart du temps à la naissance d’un enfant handicapé. Ensuite, ces mères courage ont porté leur gamin au quotidien contre le regard des autres, à l’école... et dans toutes les difficultés rencontrées dans la société ...

Ce film ouvre une porte aussi sur l’inclusion dans la société où il est parfois difficile de trouver sa place dans le monde du travail ?

T. D. Pour les porteurs de cécité, ils sont 80 % à ne pas trouver de travail, c’est un sujet d’inclusion que l’on voulait aborder aussi avec l’histoire d’Anne-Sophie Centis, cycliste, maman et exerce le métier de kinésithérapeute au CHU de Lille dans le service de réanimation pédiatrique. Pour

Anne-Sophie Centis est une nouvelle venue dans le monde paralympique. Née avec un glaucome et une cataracte congénitale, elle a définitivement perdu la vue à l'âge de 20 ans. Malgré ce handicap qui la plonge dans le noir, Anne-Sophie est kinésithérapeute en réanimation pédiatrique au CHU de Lille, et maman de deux enfants.



© Alban Teurlai - Falabracks

elle, le monde du travail avec le handicap est d'une extrême violence. C'est un peu la double peine pour les personnes en situation de handicap dont la route vers l'emploi est semée d'obstacles voire totalement obstruée. Comme elle se plaît à dire : « *Résister, ça reflète un peu ma vie* ».

Ces champions peuvent-ils vivre de leur sport ?

A.T. Même si certains sponsors commencent un peu à s'intéresser à ceux qui gagnent des médailles, ils vivent aussi le même déficit de notoriété et ne sont pas traités de la même façon que les athlètes valides notamment pour les primes, qu'il faut souvent diviser par 10 ou 100. La plupart des athlètes sont obligés de travailler. Si je prends l'exemple de Cédric Nankin, le joueur de l'équipe de France de rugby fauteuil, il travaille au service de la communication de la SNCF. Ensuite, il fait trois heures de voiture, deux fois par semaine, pour aller à ses entraînements et doit se débrouiller tout seul.

Pensez-vous que le regard sur le handicap peut évoluer grâce à ces Jeux paralympiques ?

T.D. Avec une mise en lumière des para-athlètes, chaque édition des Jeux paralympiques contribue à une évolution des mentalités. Et ce sera la première fois que des chaînes de télévision retransmettront intégralement toutes les épreuves et que les

téléspectateurs vont pouvoir regarder des athlètes paraplégiques, amputés, aveugles ou déficients intellectuels. C'est une vraie victoire comparée aux autres années.

Le principal problème reste notre regard sur eux, et celui de la société. Eux, ils se débrouillent plutôt bien. Mais le handicap est un désavantage social que la société doit compenser en créant les conditions de l'inclusion de tous. Les Jeux peuvent aider à faire changer les mentalités mais ne contribueront pas dans l'immédiat à des changements plus vastes et tant attendus par le monde du handicap. Et l'on peut s'interroger comme le fait Alexis Hanquingant, le triathlète handisport : « *Comment peut-il y avoir une telle différence entre le monde olympique et le monde paralympique ?* »

Les Jeux paralympiques représentent une dernière porte pour la reconnaissance et la visibilité ?

T.D. Effectivement, tous voient cet événement comme une marche de plus vers la reconnaissance et le fait que ce soit à la maison pour nos 3 Français c'est primordial et le moment ou jamais de briller. Il y a vraiment une attente colossale. C'est pourquoi nous leur avons adressé un message d'encouragement à la cérémonie d'ouverture des Jeux. En retour, Cédric Nankin, le joueur de rugby-fauteuil, m'a renvoyé ce message : « *C'est génial, je suis au village olympique et l'on me reconnaît enfin.* »

Oksana Masters est née trois ans après la catastrophe de Tchernobyl en Ukraine avec de nombreuses malformations liées aux retombées radioactives. Abandonnée dès la naissance, elle grandit dans plusieurs orphelinats où elle est sous-alimentée et abusée jusqu'à ce qu'une orthophoniste américaine l'adopte et la sorte de ce cauchemar à l'âge de 7 ans. Aux Etats-Unis, Oksana dévore sa nouvelle vie, apprend l'anglais en trois mois, se fait amputer des deux jambes et se met au sport : danse, équitation, patinage artistique, aviron, ski... C'est en handbike que l'athlète paralympique la plus titrée des USA se prépare à décrocher l'or à Paris.



Est-ce que ce documentaire pourrait avoir une autre vie au-delà de sa diffusion sur France 2 ?

Absolument et c'est notre souhait ! On commence à avoir des demandes de scolaires où des professeurs notamment d'EPS ont envie de le montrer à leurs élèves dès la rentrée. On aimerait aussi l'inscrire dans des festivals... Je ne vois pas comment le regard sur le handicap ne pourrait pas changer avec de telles images notamment parmi les jeunes générations. ■

À Corps Perdus, réalisé par Thierry Demaizière et Alban Teurlai, en replay sur France 2 et sur la plateforme france.tv.



© Alban Teurlai - Falabracks

“ Que deviendra mon **enfant** **handicapé** après moi ?”

Depuis 2007, la maison d'accueil familial du Boistissandeau, en Vendée, a tenté d'y apporter une réponse en hébergeant des personnes vieillissantes en situation de handicap, et leurs parents. Gérée par l'association Handi-Espoir, ce dispositif atypique reste unique en France. Entretien avec Nicolas Marichal, son directeur.



Comment est née la Maison d'accueil familial du Boistissandeau ?

C'est un projet entre notre association Handi-Espoir et le conseil général. Celui-ci répondait à une volonté d'aménager une maison d'accueil pour adultes handicapés vieillissants bien avant son ouverture en décembre 2007. A l'époque, des familles du territoire vendéen ont rencontré une élue du département qui présidait la commission des affaires sociales du conseil général pour lui faire part de la question du vieillissement des parents d'enfants en situation de handicap. En filigrane, que deviennent ces adultes handicapés, souvent isolés, au décès de leurs parents ? C'est aussi à ce moment-là que le château a été racheté et rénové, en 2003, par le conseil départemental de Vendée. Autrefois, il était la propriété des Frères Saint-Gabriel, qui y avaient établi une maison de retraite. Auparavant, il avait été légué par une famille avec une clause d'en faire soit une œuvre culturelle soit sociale. Finalement, en 2003, le

conseil départemental s'est tourné vers notre association Handi-Espoir pour partager ensemble le projet d'aménager une maison pour accueillir les adultes handicapés vieillissants et leurs parents sur le site du Boistissandeau. Il aura fallu une vraie volonté politique pour que ce projet se concrétise malgré des montages budgétaires compliqués, et c'est sans doute une des raisons qui fait que le projet n'est pas dupliqué dans d'autres départements aujourd'hui.

La création de la Maison d'accueil familial est-elle aussi une manière de soulager les parents vieillissants avec leur enfant handicapé ?

En effet, la longévité des personnes handicapées, restée au domicile parental, pose bien évidemment la question du vieillissement de leurs parents, lesquels rencontrent à leur tour des difficultés et des problèmes de santé. C'est pourquoi 95 % des parents appréhendent l'avenir de leur enfant handicapé quand ils ne seront plus là.

Pourtant, il y a près de cinquante ans en arrière, on avait dit aux parents que leur enfant handicapé avait peu de chances de leur survivre, sauf que la médecine a fait des progrès pour tout le monde.

Mais cette avancée de leur prise en charge a un revers. Alors que ni les familles ni les pouvoirs publics n'y sont préparés, pour la première fois également, une génération de parents s'inquiète du devenir de leurs enfants après leur mort. Ils sont inquiets face au manque de solutions d'accompagnement, de l'absence de solutions de relais, de la pénurie de professionnels ; ils ont du mal à imaginer la vie et l'accompagnement de leur proche en bonne santé dans quelques années d'autant qu'il y a de fortes chances qu'ils partent avant lui. Du coup, le Boistissandeau est venu répondre à l'inquiétude de parents vieillissants quant à l'avenir leur enfant handicapé après leur décès. Comme nous sommes les seuls en France, nous avons eu des sollicitations de tout le territoire.



Les épreuves des JO

« Seize ans après notre ouverture, nous avons obtenu une autorisation pour accueillir 21 parents vieillissants et 17 personnes en situation de handicap dans nos 33 appartements d'environ 35 mètres carrés. »

Combien de résidents accueillez-vous ?

Seize ans après notre ouverture, nous avons obtenu une autorisation pour accueillir 21 parents vieillissants et 17 personnes en situation de handicap dans nos 33 appartements d'environ 35 mètres carrés. Ce sont la plupart du temps des femmes car l'élément du veuvage est déterminant. Le coût de l'hébergement pourrait être évalué proche de 1 500 à 1 600 euros par mois comme dans les résidences autonomie. Quant aux personnes en situation de handicap, elles bénéficient de l'aide sociale. Aujourd'hui, nous sommes dans l'accueil de personnes qui présentent une déficience intellectuelle plus ou moins importante. Mais, nous avons aussi de plus en plus de problématiques de type schizophrénie, laquelle est stabilisée, mais suffisamment invalidante.

L'établissement a toujours été complet et nous n'avons jamais eu besoin de communiquer davantage jusqu'à l'arrivée de ce film d'Arte sur notre maison



Une balade en poney

HANDI-ESPOIR c'est quoi ?

En 1990, autour d'une famille concernée par le handicap, naît une association avec pour objectif de porter un projet de création d'un foyer de vie pour personnes handicapées physiques dans l'ouest du département de la Vendée. Elle prend le nom de «Handi-Espoir».

Puis, portée par ses valeurs associatives : RESPECT, ENTRAIDE et AMITIÉ, et à l'occasion de la révision de son projet associatif, Handi-Espoir a rédigé ainsi son objet :

« Cette Association a pour but de venir en aide aux personnes handicapées et à leurs familles. A cette fin son objet est d'assurer l'accueil des personnes handicapées et celui de leurs familles, d'améliorer par tous moyens leurs conditions d'existence, de développer tous programmes favorables à leur épanouissement et au respect de leur dignité ».

Dès lors Handi-Espoir n'aura de cesse de chercher des réponses aux attentes des personnes handicapées et de leurs familles. Quitte, pour cela, à expérimenter des solutions d'accueil ou d'accompagnement très innovantes.

d'accueil intitulé « *Mon enfant après moi* », du réalisateur Martin Blanchard. Et de multiples articles dans la foulée et une diffusion sur Public Sénat.

Dans un premier temps, le réalisateur voulait faire du Boistissandeau le fil conducteur de son film, et ensuite aller chercher d'autres expériences ailleurs. Finalement, il a été assez "bluffé" par notre structure unique en France et a donc décidé de réaliser un reportage au long cours, durant près de deux ans, en suivant le quotidien de quelques-uns de ces duos familiaux.

Dans ce film, où le réalisateur a décidé de n'interviewer aucun professionnel, on retrouve des paroles assez fortes comme celles de Claudette, 85 ans, et sa fille, Joëlle, 64 ans, qui, elles, sont arrivées au Boistissandeau, en 2008. Claudette n'avait alors que 70 ans, et elle se souvient du choc ressenti : « *On laisse tellement de choses derrière soi. J'ai eu l'impression d'être en prison (...). Mais on n'a pas le choix.* » Puis, au fil du temps, les côtés positifs apparaissent. « *Pour moi, c'est moins compliqué maintenant. Je me sens plus libre* », affirmait-elle.

Une autre mère témoigne : « *Pascal [63 ans] n'a jamais été aussi bien que depuis qu'il est là* ». Derrière ce choix un peu contraint se cache aussi un sacrifice énorme. Même si l'établissement est un beau château avec ses jardins à la française, il ne faut pas oublier que ses résidents ont laissé leur maison, une partie de leur vie sociale pour faire ce choix et s'adapter à ce nouveau départ. C'est peut-être la dernière contrainte du handicap qui se pose. Ce sont des gens qui ont fait des sacrifices toute leur vie pour accompagner le handicap de leur enfant : beaucoup ont sacrifié leur vie professionnelle, certains leur vie conjugale, d'autres leur vie sociale... Il y a une forme de ségrégation qui s'opère.

Au décès du parent, que devient la personne en situation de handicap qui reste seule ?

C'est une question importante que nous nous efforçons de traiter aujourd'hui. A l'origine du projet, la communication qui avait été établie visait à garder la personne en situation de handicap sur le Boistissandeau car c'était l'élément

rassurant du projet pour les parents. Ces derniers s'inquiètent en effet du devenir de leurs enfants après leur mort, et n'ont cessé de se poser la même question : « *Que deviendra mon enfant après moi* », sous-entendu, il faut que je lui trouve un lieu sécurisant où j'aurais donné toutes les consignes possibles et unimaginables pour qu'il soit bien. Au moment de la réécriture du projet d'établissement, en 2019, nous avons introduit une nuance qui a fait beaucoup réagir au sein du Boistissandeau et du conseil d'administration. C'est de dire : « *On garde la personne en situation de handicap au moment du décès de son parent, si tel est son souhait.* » Traduction : on ne s'empêche pas d'accompagner la personne dans un parcours de vie si elle décide de partir. A ce jour, une seule personne a pris cette décision.

Par ailleurs, aujourd'hui, nous n'avons plus de place au sein de notre établissement pour accueillir des familles du fait d'un trop grand nombre de personnes en situation de handicap. Le deuxième problème, c'est que l'on a moins de personnes âgées, ce qui

impacte directement notre équilibre financier et dénature aussi notre projet initial. A ce sujet, nous avons engagé une réflexion avec le département pour savoir comment le Boistissandeau peut continuer à remplir sa mission. C'est ainsi que l'on est arrivé à la conclusion de faire évoluer le projet pour que les personnes qui demeurent au décès de leur parent puissent imaginer un parcours qui les amène vers un autre lieu, toujours géré par notre association Handi-Espoir. C'est rassurant pour les parents et la famille ; et cette structure pourrait être à proximité du château du Boistissandeau, mais au cœur de l'agglomération des Herbiers pour permettre aux personnes en situation de handicap potentiellement autonomes de se déplacer dans le village toute seule.

Vous êtes à la fois Etablissement d'Accueil Médicalisé et Résidence Autonomie...

Cette double étiquette rend les choses un peu complexes d'un point de vue budgétaire, mais il fallait trouver la possibilité d'accueillir sous le même



toit 2 catégories de population qui ne répondent pas au même critère d'un point de vue du Code de l'action sociale et des familles. On a une double autorisation sur le Boistissandeau, mais 2 entités très distinctes.

Si c'était à refaire, feriez-vous évoluer votre projet déjà innovant ?

Aujourd'hui, c'est sûr, on ne porterait pas ce projet de la même façon, et peut-être pas au Boistissandeau, même si ce site est très attractif. D'un point de vue budgétaire, des expériences et des solutions nouvelles ont émergé depuis 2008 qui sont beaucoup plus pertinentes pour réaliser ce type de projet. Je veux parler notamment de l'habitat inclusif où l'on peut développer

un espace commun avec des entités d'habitats distincts et des étayages de droit commun comme les services de l'aide à domicile, financé soit par l'APA (allocation personnalisée d'autonomie) ou la prestation de compensation du handicap (PCH). Du coup, les personnes sont beaucoup plus autonomes et quand il y a le décès des parents, ils peuvent rester dans leur appartement sans aucun souci.

Chez Handi-espoir, nous portons la conviction qu'il est plus intéressant pour ces familles de faire le choix de la séparation comme pour n'importe quel enfant. D'ailleurs, les travailleurs sociaux ont longtemps considéré qu'il fallait séparer les adultes handicapés de leurs parents pour des questions d'autonomie.

Notre souhait est qu'un jour ou l'autre le Boistissandeau n'existe plus dans sa configuration initiale parce que la société a suffisamment bien intégré le handicap pour que tous les parents puissent se sentir rassurés à l'idée de laisser à un moment donné son enfant partir. ■

➤ « **Pascal [63 ans] n'a jamais été aussi bien que depuis qu'il est là.** »



La lecture de contes



ECOCLEAN
technology that inspires

Lieu : Buc (78)

• GESTIONNAIRE SERVICES GÉNÉRAUX (H/F)

SUMECATRONIC
MECANIQUE DE HAUTE PRÉCISION

Lieu : Magny-les-Hameaux (78)

• OPÉRATEUR TOURNAGE USINAGE (H/F)

Thomas Sabo

Lieu : Paris (75)

• ASSISTANTE DE BUREAU (H/F)



Type de contrat : CDI - Lieu : Chamonix-Mont-Blanc (74)

• RÉCEPTIONNISTE HOTELIERIE (H/F)

ORECA
THE MOTORSPORT COMPANY

Type de contrat : CDI - Lieu : Magny-Cours (58)

• COMPTABLE (H/F)

SOCIÉTÉ SAS VIRYDIS

Lieu : Viry-Chatillon (91)

• OPÉRATEUR VIDÉO-SURVEILLANCE (H/F)

Léon
de Bruxelles
La recette des bons moments

Lieu : toute la France

• COMMIS DE SALLE (H/F)
• COMMIS DE CUISINE (H/F)

hippopotamus

Lieu : toute la France

• COMMIS DE SALLE (H/F)

Pour plus d'informations, contacter les chargés de recrutements de l'association AIMETH :
aimeth@reseau-rse.com - 01 80 87 55 90 - www.aimeth.com

Nous remercions notre partenaire pour son soutien en
faveur de l'insertion et le maintien dans l'emploi des
travailleurs handicapés.

Châteauform'

AIMETH
Association pour l'insertion et le maintien
dans l'emploi des travailleurs handicapés

« La personne en situation
de handicap est un citoyen
à part entière **et non un citoyen
entièrement à part.** »

Didier Roche, président de l'Union professionnelle
des travailleurs indépendants handicapés (Uptih).



SCANNEZ-MOI

Pour découvrir les dernières
offres d'emploi, accessibles à
tous, proches de chez vous.

« N'oubliez pas que l'on n'embauche pas un handicapé, mais
des compétences ! Alors, n'hésitez pas et faites de la différence
une opportunité au service de l'entreprise. »



Préventica

Pour un monde [du travail] meilleur



SANTÉ, SÉCURITÉ ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Organisation du Travail / Règlementation

Santé mentale / Addictions

Dialogue social / CSE

Aménagement des espaces

Solutions de Production
& Maintenance

Hygiène / Propreté

Sécurité incendie / Sûreté

Equipements de protection...

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT

Code invitation : **SL52**



RENDEZ-VOUS À
LYON

8 > 10 Oct.